



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préparer
la France
à +4°C

PRÉSENTATION DU PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

10 mars 2025

**LA FRANCE
S'ADAPTE >**

Vivre à +4°C

LA FRANCE SE DOTE D'UN NOUVEAU PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Avec la publication de son nouveau Plan national d'adaptation au changement climatique, la France confirme son avance en matière de planification de l'adaptation.

Ce nouveau plan s'inscrit dans la Stratégie française énergie climat, feuille de route pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, conformément à l'Accord de Paris et au Pacte vert pour l'Europe.

Face au changement climatique, la France se prépare tout en poursuivant son action globale et de long terme sur le niveau des émissions de gaz à effet de serre.

La France, pionnière de l'adaptation

Notre pays prend le chemin de l'adaptation dès 2006 en se dotant d'une stratégie nationale, sept ans avant la première stratégie de l'Union européenne. Puis, il publie un plan méthodologique en 2011, le premier de cette ampleur en Europe.

Depuis 2018, la politique d'adaptation de la France s'inscrit dans le cadre du deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique.

Ce troisième Plan national d'adaptation au changement climatique permet à la France de changer d'échelle.

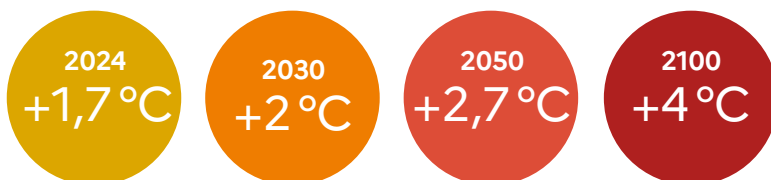
Une stratégie intégrée

Ce nouveau Plan national d'adaptation au changement climatique propose de rendre la prise en compte des enjeux d'adaptation systématique, dans toutes les politiques publiques : santé, économie, agriculture, biodiversité, éducation, travail, urbanisme, logement, transports, culture...

Étape par étape, il nous prépare à habiter la France à +4°C, à travailler à +4°C, à nous déplacer à +4°C et à vivre dans une France à +4°C.

Pour la première fois, une trajectoire de référence

Le nouveau plan repose, pour la première fois, sur une Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC), afin de préparer la France aux niveaux de réchauffement suivants :



Cette trajectoire repose sur le scénario tendanciel selon les données du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec). En France hexagonale, ce scénario prévoit une hausse des températures moyennes de 2°C en 2030, de 2,7°C en 2050 et de 4°C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. Ce scénario prend en compte les politiques mondiales d'atténuation en place et les engagements supplémentaires des États tels qu'exprimés dans leurs contributions nationales demandées par l'Accord de Paris.

CE PLAN REPOSE SUR 5 AXES

Si l'effort d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre est mondial, l'effort d'adaptation au changement climatique est national et local. Il suppose la mobilisation de tous, entreprises, collectivités, société civile, etc. Face aux impacts du dérèglement climatique déjà visibles sur notre territoire, le Plan national d'adaptation au changement climatique comprend 52 mesures pour apporter des solutions concrètes aux Français, aux collectivités, au monde économique et au monde du vivant.

1

Protéger
la population

2

Assurer
la résilience des
territoires, des
infrastructures et des
services essentiels

3

Adapter
les activités
humaines

4

Protéger
notre patrimoine
naturel et culturel

5

Mobiliser
les forces vives
de la nation

4

groupes de travail mis en place
territoires, biodiversité,
économie, normes techniques

2

mois de
consultation
publique

52

mesures
pour tous les
secteurs d'activité

+200

actions concrètes
pour les court, moyen
et long termes

52 MESURES

Mesure 1.	Des moyens supplémentaires pour accélérer la mise en œuvre de solutions de prévention individuelle et collective.
Mesure 2.	Maintenir la possibilité pour chacun de s'assurer contre les risques naturels en modernisant notre système assurantiel.
Mesure 3.	Protéger la population des inondations en adaptant la politique de prévention des risques.
Mesure 4.	Protéger la population des conséquences du recul du trait de côte en repensant l'aménagement des territoires exposés.
Mesure 5.	Protéger la population des désordres sur les bâtiments liés au retrait-gonflement des argiles (RGA).
Mesure 6.	Protéger la population des risques naturels en montagne, notamment des risques glaciaires et périglaciaires.
Mesure 7.	Se préparer à l'augmentation attendue des incendies de forêt et de végétation.
Mesure 8.	Préparer la Sécurité Civile à l'augmentation des risques naturels.
Mesure 9.	Adapter les logements au risque de forte chaleur.
Mesure 10.	Déployer à grande échelle les technologies de froid renouvelable.
Mesure 11.	Adapter les conditions de travail au changement climatique en renforçant les obligations de prévention des employeurs.
Mesure 12.	Intégrer les enjeux d'adaptation au changement climatique dans l'ensemble des rénovations du parc immobilier de l'Etat.
Mesure 13.	Renaturer les villes pour améliorer leur résilience face au changement climatique.
Mesure 14.	Protéger les populations précaires des fortes chaleurs.
Mesure 15.	Protéger les détenus et les personnels pénitentiaires des fortes chaleurs.
Mesure 16.	Développer l'approche <i>Une seule santé</i> pour la prévention des risques sanitaires liés au changement climatique.
Mesure 17.	Renforcer la surveillance et la connaissance des impacts du changement climatique sur la santé.
Mesure 18.	Maintenir la qualité de l'air extérieur lors des vagues de chaleur.
Mesure 19.	Intégrer les enjeux de l'adaptation au changement climatique dans la prévention des risques technologiques.
Mesure 20.	Déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature.
Mesure 21.	Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le Plan Eau.
Mesure 22.	Mettre à disposition des collectivités territoriales les informations nécessaires pour leur adaptation au changement climatique.
Mesure 23.	Intégrer progressivement la trajectoire de réchauffement de référence dans tous les documents de planification publique.
Mesure 24.	Intégrer les enjeux de l'adaptation au changement climatique dans toutes les normes techniques.
Mesure 25.	Lancer la <i>Mission Adaptation</i> , guichet unique d'ingénierie de l'adaptation à destination des collectivités locales.
Mesure 26.	Mieux évaluer les actions d'adaptation menées sur le territoire.
Mesure 27.	Mieux prendre en compte l'adaptation au changement climatique dans les financements publics en faveur de la transition écologique dès 2024.

Mesure 28.	Assurer la continuité de l'enseignement scolaire et de l'accueil des jeunes enfants face au réchauffement climatique.
Mesure 29.	Anticiper les conséquences du changement climatique sur notre système de santé.
Mesure 30.	Assurer la résilience des transports et des mobilités.
Mesure 31.	Assurer la résilience du système énergétique.
Mesure 32.	Assurer la résilience des services de communication électronique.
Mesure 33.	Mobiliser tous les secteurs économiques : intégrer l'adaptation au changement climatique dans les stratégies des entreprises.
Mesure 34.	Intégrer les enjeux de l'adaptation dans les dispositifs d'aide aux entreprises.
Mesure 35.	Accompagner l'adaptation du secteur du tourisme.
Mesure 36.	Développer les connaissances, former et anticiper les conséquences du changement climatique dans le secteur agricole et l'industrie agro-alimentaire.
Mesure 37.	Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone.
Mesure 38.	Assurer la résilience des forêts, des services associés et de l'économie de la filière bois.
Mesure 39.	Accompagner la pêche et l'aquaculture marine face au changement climatique.
Mesure 40.	Mieux évaluer les actions d'adaptation mises en œuvre par les entreprises.
Mesure 41.	Développer les outils et informations nécessaires aux entreprises pour s'adapter au changement climatique.
Mesure 42.	Mobiliser les acteurs financiers pour le financement privé de l'adaptation au changement climatique
Mesure 43.	Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique.
Mesure 44.	Lancer un plan d'adaptation des sites culturels et patrimoniaux majeurs pour notre pays afin de les préserver des effets du changement climatique et de sensibiliser le grand public à leur vulnérabilité, en commençant par dix premiers sites dès 2025, dont des sites UNESCO.
Mesure 45.	Mobiliser la commande publique au service de l'adaptation au changement climatique.
Mesure 46.	Mobiliser la recherche et les connaissances scientifiques sur le changement climatique et les solutions pour s'y adapter.
Mesure 47.	Renforcer la gouvernance de l'adaptation au changement climatique.
Mesure 48.	Mobiliser 10 000 jeunes en service civique écologique dans des missions liées à l'adaptation au changement climatique.
Mesure 49.	Poursuivre et renforcer l'éducation au climat dans l'enseignement scolaire et introduire l'adaptation dans les cursus de l'enseignement supérieur.
Mesure 50.	Former tous les agents publics aux enjeux de l'adaptation et mobiliser les compétences de l'Etat.
Mesure 51.	Mobiliser les solutions d'intelligence artificielle au service de l'adaptation au changement climatique.
Mesure 52.	Mobiliser les Français sur l'importance du sujet et ses bénéfices à court et moyen termes via le déploiement d'une communication pédagogique adaptée et la création d'une semaine de mobilisation annuelle de l'adaptation.